L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
BUREAUX : 75 RUE DE CHARTRES
NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI MATIN, 2 SEPTEMBRE.

Louisiane.

A une séance du comité exécutif du parti démocrate convocation de la paroisse St. Martin, le comité s'est organisé d'une façon permanente en nommant président, genl. A. D.C. Gay; vice président, Hug. Mahne; secrétaire, Robt. Martin; trésorier, A. Patin.

Sur motion de Mr. S. Robichaud, le genl. A. DeClouet a été nommé membre du Comité Central Exécutif d'Etat pour la paroisse St. Martin.

Nous lisons dans le *Sentier* :

Un barbecue du peuple aura lieu à Lawtonville, Pointe Coupée, samedi de la semaine prochaine, le 9 septembre. Le Genl. Nicholls et l'Hon. L. A. Wiltz sont annoncés pour ce jour, afin de haranguer le peuple.

La démonstration continue dans les rangs démocratiques de la paroisse St. Landry. L'*Extra* au *Courrier des Opélousas*, en date du 30 août, contient un long compte-rendu des négociations qui ont eu lieu pour faire un compromis et qui n'ont pu aboutir. Nous y trouvons aussi une adresse à la démocratie de St. Landry, signée par un comité de convention assemblée le 15 juillet à la salle des Variétés.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Les travailleurs sans emploi.

Le maire Leeds a écrit hier matin à Mr. John Lofton, président du comité des travailleurs, en lui référant la communication de messieurs James et Fischer, entrepreneurs, qui offrent d'employer immédiatement trente hommes pour l'entretien de la voie du chemin de fer Jackson, entre le sixième et le vingt-septième mille.

Une notice a été affichée aujourd'hui à la porte du bureau de l'administrateur du département des améliorations.

Jusqu'à présent, cependant, pas un seul travailleur n's'est présenté au bureau du surintendant de chemin de fer Jackson. L'occasion est belle pourtant, et il nous semble que les hommes qui sont actuellement sans emploi et qui désirent se procurer immédiatement leur vie devraient en profiter.

Travailleurs des rues

Conformément à l'ordonnance adoptée à la dernière séance du conseil municipal, Mr Burke, administrateur du département des améliorations, a engagé un certain nombre d'hommes pour l'entretien des rues et le curage des égouts. Ces travailleurs sont répartis comme :

Premier ward, dix hommes; deuxième ward, vingt hommes; troisième ward, vingt hommes; quatrième ward, cinq hommes; cinquième ward, seize hommes; sixième ward, seize hommes; septième ward, seize hommes; huitième ward, seize hommes; neuvième ward, seize hommes; dixième ward, vingt hommes; onzième ward, vingt hommes; douzième ward, dix hommes; quinzième ward, dix hommes, seizième et dix-septième wards, dix hommes.

Les supervisors d'enregistrement.

La correspondance suivante s'explique d'elle-même :

Honorable Michael Hahn, chef de l'enregistrement d'Etat :

Cher monsieur—J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur le fait suivant :

Le bureau d'enregistrement d'électeurs de l'Etat dans la ville de la Nouvelle-Orléans n'a pas encore reçu d'instructions relativement à la conciliation des anciens certificats d'enregistrement, dans le cas où des nouveaux certificats ont été donnés à des citoyens qui ont négligé le devoir qu'ils habitaient pour aller dans un autre ward.

Nous étions sous l'impression que cette conciliation aurait lieu en même temps que l'enregistrement et en présence du supervisor d'enregistrement et d'élection, nommé par le gouvernement des Etats-Unis pour représenter les deux partis.

Voulez-vous avoir la bonté de transmettre immédiatement les instructions nécessaires, vous obligerez

Votre serviteur,

E. A. BURKE.

Président du comité d'enregistrement.

Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1876.

Honorable E. A. Burke, président du comité démocratique d'enregistrement.

Cher monsieur—Votre communication, datée d'hier, relative au certificat d'enregistrement remis par les citoyens qui ont besoin de nouveaux certificats, me est parvenue. La plupart des assistants supervisors ont déjà reçu des instructions verbales à ce sujet, mais par suite d'un retard inévitable, je n'ai pu me procurer encore les notifications écrites.

En lisant votre lettre, cependant, j'ai télégraphié immédiatement à tous les assistants-supervisors de la ville, leur donnant l'ordre de délivrer tous les anciens certificats d'enregistrement qui leur seront présentés par les personnes qui seront chargé de demander en passant d'un ward à un autre.

Très respectueusement,

MICHAEL HAHN.

Voici le texte du télégramme de Mr Hahn :

Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1876.

A tous les supervisors d'enregistrement de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Etat de la Louisiane.

Lorsque vous prenez le certificat d'enregistrement d'un électeur qui a passé d'un ward à un autre, après avoir inscrit le numéro de ce certificat, le numéro de la première résidence, l'âge et l'occupation de cette personne, vous détruirez immédiatement ce certificat.

MICHAEL HAHN,

Enregistreur des votants de l'Etat.

La guerre contre les marchés particuliers

Pierre Lacaze, un boucher qui a un étal au marché de la rue des Religieuses, a intenté un procès devant la Cour Supérieure de District, à J. Machado, B. Barthe et Adam Wagner, réclamant de chacun la somme de $500 de dommages-intérêts pour avoir tenu un marché particulier à moins de douze lieues du marché public de la rue des Magasins.

Comité Central d'Etat.

Le Comité Central d'Etat du parti démocratique et conservateur s'est réuni hier soir, à son quartier général, dans la résidence de Mr I. W. Patton, et immédiatement après est entré en séance exécutive et secrète.

Le comité a siégé jusqu'à une heure avancée de la soirée, s'occupant spécialement des contestations dans le troisième ville ward et dans la paroisse d'Orléans et dans la paroisse St. Landry.

Après des débats très longs une nouvelle élection a été ordonnée dans le septième ward, comme étant le seul moyen de régler le différend, sous la direction d'un comité composé comme suit : trois membres du club central Fernon et un membre du comité central d'Etat, comme suit :

Mr. John Fitzpatrick du troisième ward a été enfin admis, non sans opposition.

Nous n'avons pas appris quelle avait été la décision du comité central relativement à la paroisse St. Landry.

Mr. Ellerbeck siége toujours comme membre jusqu'à ce qu'il soit remplacé ou confirmé dans ses fonctions.

Nous apprenons plus tard que la motion d'admettre Mr John Fitzpatrick, comme délégué du troisième ward, ayant été rejetée par le comité central, celui-ci a été finalement rejeté, par un vote de trente contre dix-sept.

Le Comité Central ordonnera une quatrième élection dans le troisième ward, mais cette fois dans les mêmes conditions que pour le septième ward.

Accidents.

Avant-hier soir, vers huit heures, un petit garçon nommé Lonzo Mickon, âgé de cinq ans, est tombé du premier étage de la maison de ses parents, rue Pydras, près Johnson.

Par miracle, le petit imprudent n'a eu pas tué, et en sera quitte probablement pour quelques contusions.

Dans la même soirée, George Frank, un matelot, qui avait eu le bon bec une trop forte cargaison de liqueur nationale, s'est trompé en voulant se coucher et a pris la fenêtre pour son lit. Quand il est revenu à lui il s'est trouvé blessé et estropié, mais par chance aussi, il n'a eu que des contusions qui ne sont pas graves.

Incendie.

Hier soir, vers huit heures, on donna l'alarme qui avertit que le feu venait de prendre dans la rue de Chartres No 9, entre Conti et Bienville, appartenant à Mme C. M. Simonin et occupé par Mr. le chanoine Mad Rose Rigaud et par Mme E. A. Barrett, au second étage par Mme E. A. Barrett, deux maisons unies en bois. Le feu a été éteint après quelques minutes et le dommage ne dépasse pas $200. On ignore l'origine de l'incendie.

La perte est couverte par une assurance de $500 payable maintenant de la Nouvelle-Orléans.

TEMPERATURE—1er Sept. 1876.

Thermomètre de C. DURAND, opticien.

Paralient.		Greenwich.
6 h. matin	85	77
Midi	92	82
3 P. M.	93	83
6 P. M.	85	79

[illegible]

[illegible]

[illegible]